

Les options proposées aux élèves de

5ème



➤ Les sections sportives scolaires :

Elles concilient études et pratique sportive renforcée. Votre enfant bénéficie, en plus de l'horaire d'EPS, d'un minimum de 3h d'entraînement hebdomadaire. L'inscription dans les sections sportives scolaires est régulée au niveau du collège, avec des exigences de niveau scolaire, de pratique sportive et de motivation.

Les sections sportives proposées :

- **Football**
- **Natation**

➤ La Classe à Horaire AMénagé de musique (CHAM)(3 heures)

Cette classe permet de concilier les exigences scolaires avec un enseignement artistique approfondi EN PARTENARIAT avec le conservatoire de Koné. Une convention, entre l'établissement et l'institution artistique, définit le déroulement des activités. L'admission en CHAM est effectuée par une commission (le chef d'établissement, sur avis des professeurs, et les responsables d'enseignements artistiques).

➤ Langues :

Le collège propose en option aux élèves du **Latin (2 heures)** et une langue régionale qui est le : **Païci (1 heures)**.

L'apprentissage du Latin permet :

- Une meilleure maîtrise du français en appréhendant ses subtilités (par exemple : l'étymologie des mots)
- Une culture générale plus solide
- Découverte de la civilisation romaine, son histoire, sa littérature ainsi que sa mythologie



BONNE RENTREE A TOUS



BP 14
98860 KONE

Tél : 472263
Fax : 477413

Mél :
ce.9830278k@ac-noumea.nc

L'entrée

en

5^{ème}

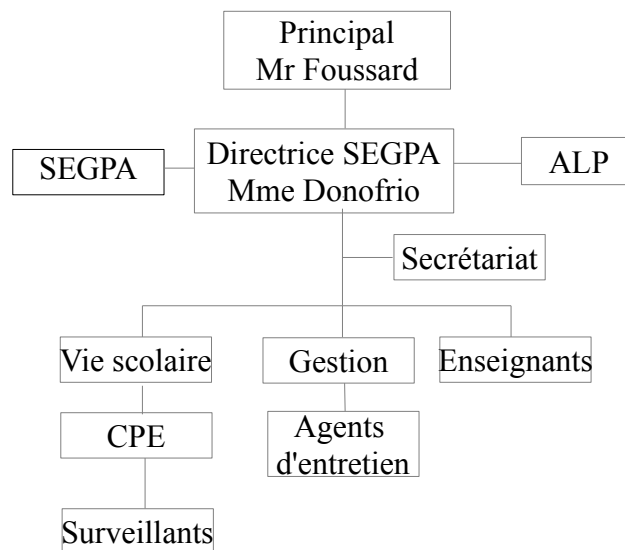
Pour vous, parents de collégiens, cette entrée 2017 est un événement important de la vie de votre enfant et donc de la votre.

Cette entrée en 5^{ème} entame aussi sa progression vers le baccalauréat : de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour les années collèges, de la 2^{de} à la terminale pour le lycée, qu'il soit général, technologique ou professionnel.

L'année de 5ème est la première classe du Cycle Central qui intègre également la classe de 4ème. En 6ème, votre enfant s'est préparé à ce nouvel environnement et aux nouvelles méthodes de travail du secondaire. En 5ème, il va donc pouvoir approfondir ses connaissances et commencer à en acquérir de nouvelles, qui elles-mêmes seront consolidées en 4ème.

En cours d'année, votre enfant devra passer l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1. L'ASSR sert à votre enfant à apprendre les règles de circulation à pieds ou à vélo, les bons comportements ou au contraire ceux à éviter. En 3ème, votre enfant passera le niveau 2 qui est obligatoire pour se présenter au permis de conduire.

Organigramme du Collège



Les horaires par matière

Enseignements	Horaires
Français	4 h
Mathématiques	3,5 h
Anglais	3 h
Histoire Géographie Éducation Civique	3 h
Science de la vie et de la terre	1,5 h
Technologie	1,5 h
Physique chimie	1,5 h
Arts plastiques	1 h
Éducation musical	1 h
Éducation physique et sportive	3 h
Accompagnement personnalisé	1 h
Heure de vie de classe	10 h
Total horaire hebdomadaire	23 H

Les accompagnements personnalisés sont réalisés par les enseignants de français et de mathématiques. Il y a également la MASCOP qui apporte de l'aide aux enfants volontaires quelque soit leur classe.